



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro: Prix de la récolte 2014

- Panifiables : prix 2014 1
- „Box plots“ et médianes
- Oléagineux : chute massive 2
- Fourragères : un pas en arrière
- Colza 2016: attributions 3
- Blé : récoltes 2015 et 2016
- Commentaire : signal fort 4

Céréales panifiables 2014 : Fr. 1.- en-dessous des prix indicatifs

Selon le recensement des prix de la FSPC pour les céréales panifiables de la récolte 2014, les prix des classe Top et I sont restés stables par rapport à ceux de la récolte 2013. Les prix de la classe I ont diminué de Fr. 0.50/dt. Les prix se situent environ Fr. 1.-/dt en-dessous des prix indicatifs.

Tendance à la stabilité

Les prix bruts producteurs pour la classe Top se situe entre Fr. 48.-/dt et Fr. 54.-/dt, avec une médiane à presque Fr. 51.-/dt. Dans les classes

I et II, les prix sont dans une fourchette de Fr. 6.50 ; la médiane pour la classe I et à plus de Fr. 49.-/dt alors que celle de la classe II est à exactement Fr. 47.75/dt. Les médianes mettent en évidence une différence de prix de Fr. 3.50/dt entre les classes Top et II. Les prix de la classe II sont donc Fr. 1.25/dt en-dessous du prix indicatif. Les faibles prix internationaux pour le blé durant la période de commercialisation, renforcés par un franc fort, ont fait pression sur le blé de classe II et les prix de la récolte 2014 ont atteint le niveau le plus bas des dernières années, exception faite de la grosse récolte 2009. La tendance, ces dernières années, est à la stabilité.

blé fourrager (germination) n'ont pas été pris en compte dans la mise en valeur.

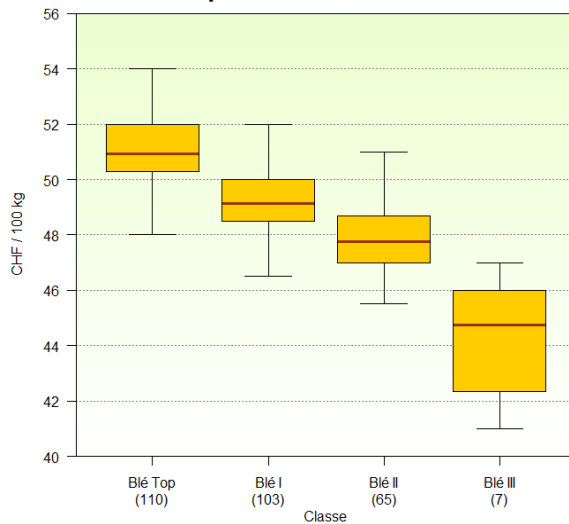
En considérant les décomptes de prix producteurs reçus pour les blés de classe Top, I et II, les coûts par dt nets perçus par les centres collecteurs sont nettement plus élevés qu'en 2013. S'il n'y a pas de d'évolution pour les taxes d'entrée et les cotisations professionnelles, les frais de séchage et les impacts sur les pertes de poids influencent négativement les prix nets. La fourchette de ces coûts a augmenté par rapport à 2013.

Perte de poids et frais de séchage

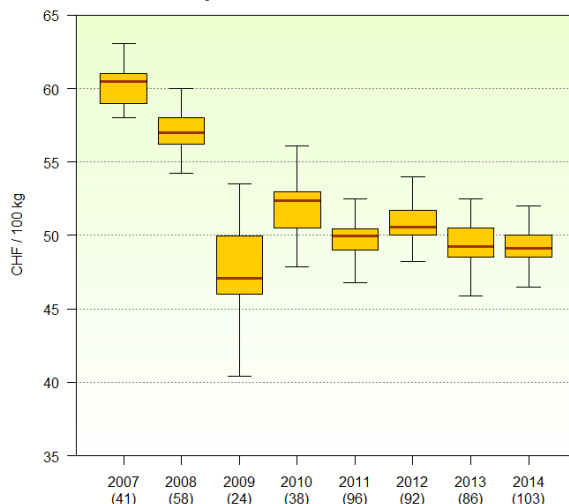
En 2014, les pertes de poids et les frais de séchage ont augmenté. Les lots qui ont été commercialisés en

Pour la mise en valeur des prix des céréales panifiables, tous les modes de production ou labels ont été pris en compte (sauf le bio) : IP-Suisse (prix de base sans les primes), Suisse Premium, SUISSE GARANTIE et PER.

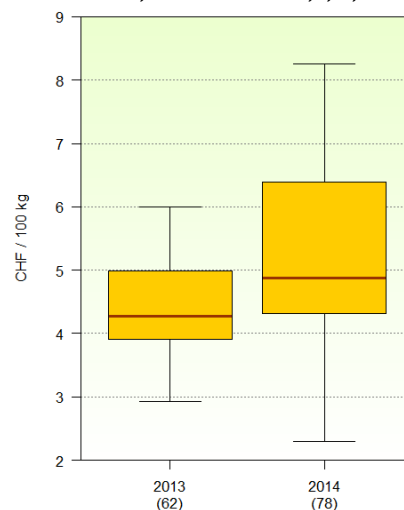
Prix bruts aux producteurs, blé 2014



Prix bruts aux producteurs, blé classe I, 2007-14



Coûts au CC, blé classes TOP, I, II, III ^{1, 2}

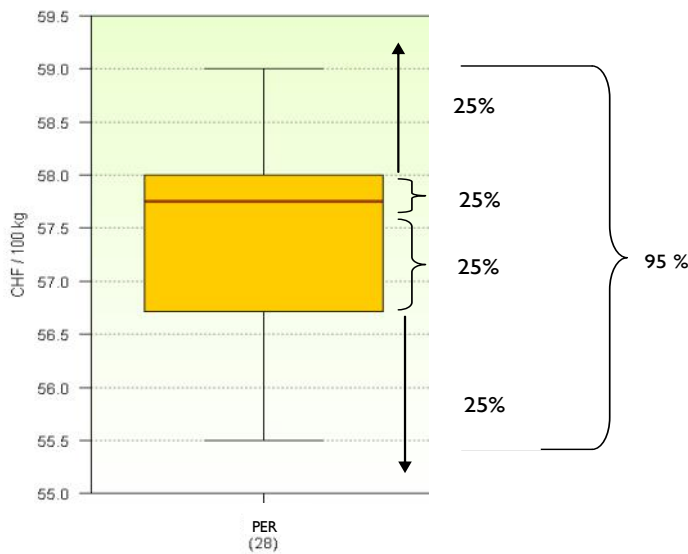


	2013	2014
Prix brut, CHF/dt ¹	50.00	50.22
Prix net, CHF/dt ¹	46.07	45.29
Différence brut - net, CHF/dt ¹	3.94	4.94

¹Médiane des classes Top, I, II et III, par dt de poids net, décomptes des producteurs sans les annonces générales des prix producteurs par les centres collecteurs.

²Y compris les frais de séchage et les cotisations professionnelles

Explications des „box plots“ et médianes



Nous souhaitons ici expliquer en détail la présentation des prix payés aux producteurs sous forme de boxplots. Les boxplots donnent les informations suivantes :

La « ligne du milieu » représente la médiane. Elle divise les résultats en deux parties égales : 50 % des données se situent en-dessous de cette ligne et 50 % en-dessous.

Le rectangle orange (=box) contient 50 % des données. En-dessous et en-dessus de ce rectangle sont représentés chaque fois 25 % des données.

Les lignes verticales, y compris le rectangle, contiennent environ 95 % des données.

Les valeurs extrêmes ne sont pas représentées.

Le nombre de données (annonces) est donné en-dessous de l'axe, entre parenthèse.

En raison du nombre restreint de données à disposition, cette représentation permet de mettre en évidence la répartition des données sans faire une analyse statistique approfondie. Les valeurs extrêmes, dans le cas des boxplots, n'influencent pas la médiane ; elles auraient par contre une influence importante sur la moyenne.

Les données ont été annoncées par des délégués de la FSPC et des centres collecteurs. La majorité des annonces provient de centres collecteurs différents ; toute la Suisse est ainsi représentée, mais sans pondération.

Oléagineux 2014 : baisse des prix drastique

Les prix des oléagineux suisses sont dépendants du prix international des huiles végétales et des tourteaux. La chute des prix sur les marchés internationaux s'est fait ressentir douloureusement sur les prix du colza 2014.

La médiane des prix bruts producteurs pour le colza conventionnel se situe, pour 2014, à Fr. 81.-/dt et à Fr. 90.-/dt pour le colza HOLL. La différence de prix entre colza HOLL et conventionnel est donc de Fr. 9.-/dt. La baisse des prix par rapport à l'année dernière est d'environ Fr. 7.70/dt pour le conventionnel et de Fr. 8.50/dt pour le HOLL. Les variations de prix entre les centres collecteurs atteignent, pour 2014, Fr. 2.-/dt pour le colza HOLL et

Fr. 6.-/dt pour le conventionnel. La grosse récolte 2014 n'a eu que peu d'impact sur la baisse des prix, la commercialisation ayant eu lieu en grande partie avant que les hauts rendements ne soient connus. Les excédents n'ont pas été pris en compte dans cette mise en valeur. Les centres collecteurs ont payés, pour ces excédents, le prix normal ou ont fait des déductions de maximum Fr. 10.-/dt.

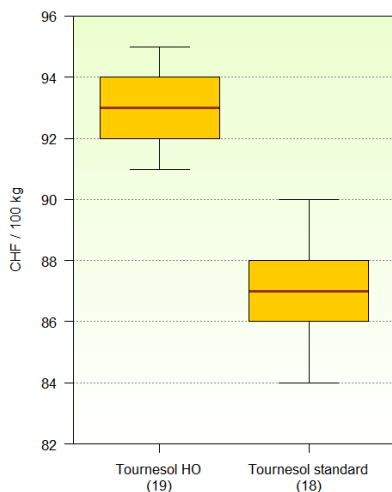
Les tournesols ont également subi une baisse des prix en 2014, de Fr. 7.85/dt pour les conventionnels et de Fr. 6.50 pour le HO. Les médianes se situent à Fr. 87.-/dt pour le tournesol conventionnel et à Fr. 93.-/dt pour le tournesol HO.

Baisse des prix internationaux : effets persistants

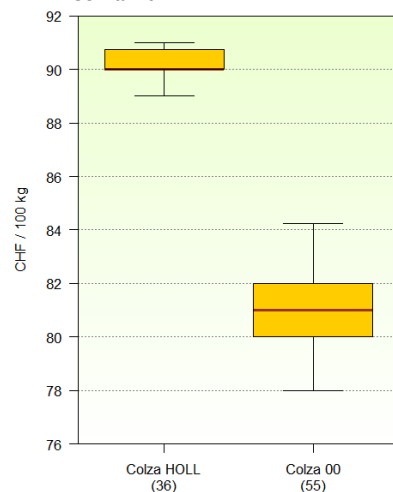
Les prix internationaux du colza ont poursuivi leur baisse en 2014 et jusqu'en avril 2015. Dès le mois de juin 2015, les prix semblent repartir à la hausse après avoir atteint un niveau très bas. Les prix moyens pour la période de commercialisation 2015 seront publiés en août par swiss granum. Il faut s'attendre à ce que le franc fort renforce encore l'effet négatif des faibles prix internationaux sur les prix indigènes, en raison des bas prix à l'importation des huiles.

Un grand « Merci! » pour tous les acomptes envoyés!

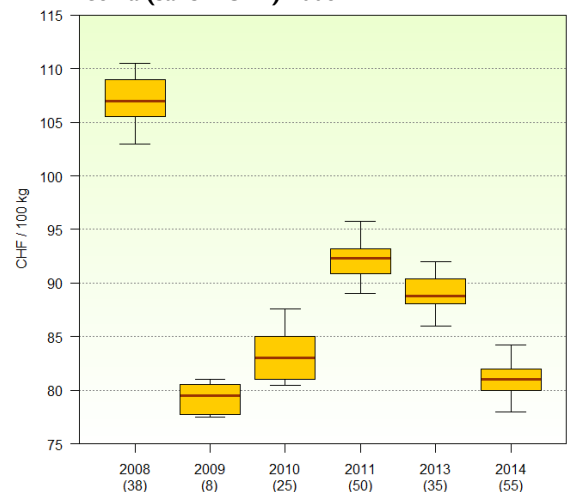
Prix bruts aux producteurs, tournesol 2014



Prix bruts aux producteurs, colza 2014



Prix bruts aux producteurs, colza (sans HOLL) 2008-14



Céréales fourragères 2014 : un pas en arrière

Les prix des céréales fourragères varient moins que ceux des panifiables, en raison du système des prix-seuils. En comparaison avec 2013, les prix 2014 ont subi un léger recul, se situant au niveau de 2011 et 2012. Les frais de séchage du blé fourrager ont fortement augmenté, en raison notamment du blé germé, commercialisé en tant que blé fourrager et pris en compte dans cette mise en valeur.

Pour le blé fourrager, la moitié des producteurs environ a reçu un prix brut compris entre Fr. 36.- et Fr. 37.60/dt. La médiane pour le

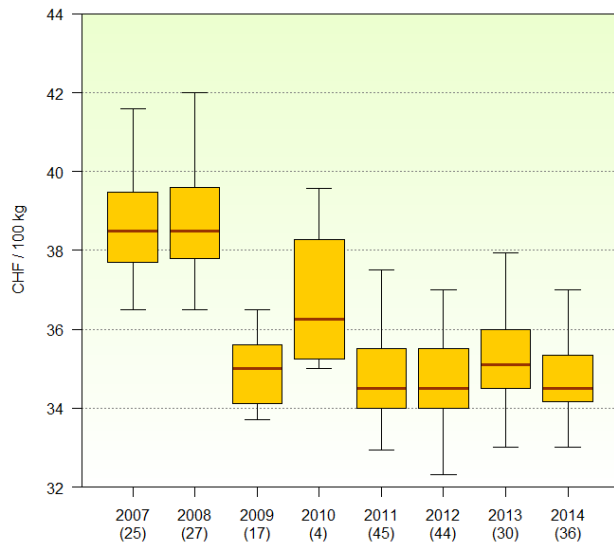
blé fourrager est à Fr. 36.50/dt et celle de l'orge à Fr. 34.50/dt, soit exactement au niveau des prix indicatifs.

En ce qui concerne les coûts de prise en charge (taxe d'entrée, cotisations professionnelles, séchage, etc.), leur médiane 2014 reste stable par rapport à celle de 2013 pour l'orge, à environ Fr. 2.70/dt. Les coûts de séchage du blé fourrager, en particulier pour le blé germé, ont conduit à des coûts dans les centres collec-

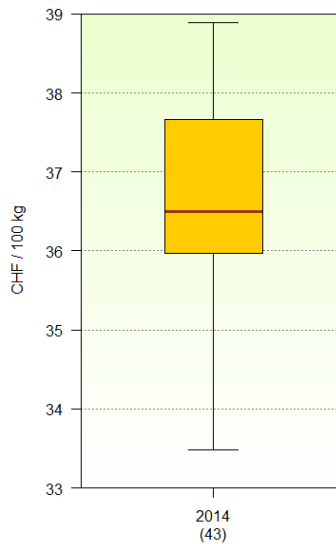
teurs plus élevés (médiane à Fr. 3.20/dt).

Il faut signaler que seuls les prix effectivement payés ont été pris en compte ; pour les livraisons en compte marchandise ou les contre-affaires, les prix n'ont pas pu être établis en raison de la multitude des systèmes appliqués. Pour cette raison, le nombre d'annonces est très inférieur à celui du blé panifiable, ce qui limite la représentativité des données.

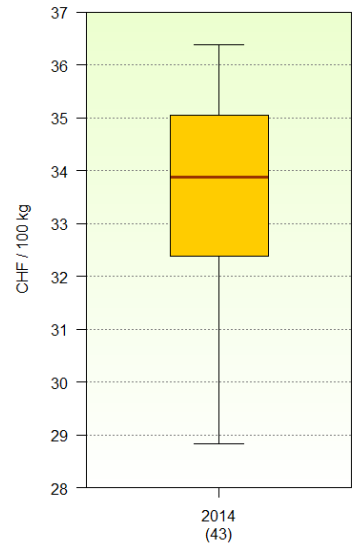
Prix bruts aux producteurs, orge 2007-2014



Prix bruts aux producteurs, blé fourrager 2014



Prix nets aux producteurs, blé fourrager 2014



Source : recensements des prix de la FSPC, 2007-2015

Colza : attributions 2016

8'000 t en stock

En raison des presque 8'000 t de la récolte 2014 qui n'ont pas encore pu être commercialisées, la FSPC a dû réduire les attributions de la même quantité pour la récolte 2016. En effet, même si la récolte 2015 ne va pas battre de nouveau record, nous partons du principe que les 82'000 t demandées par les huileries seront produites et qu'il sera difficile de réduire les stocks de 2014 cette année.

Ainsi, seules 74'000 t ont été attribuées pour la récolte 2016, ce qui représente une diminution de 15 % par rapport aux attributions 2015.

Critères de réduction

Différents critères de réduction ont ainsi été définis par la FSPC, afin de répartir de la manière la plus juste possible les quantités à disposition. Une réduction linéaire de 10 % a

été faite pour tous les producteurs, alors que certains ont eu des réductions supplémentaires en raison de différents critères (retard dans l'inscription, livraisons des dernières années nettement plus faibles que les quantités attribuées, aucune attribution pour les nouveaux producteurs).

Recours

Comme les problèmes particuliers n'ont pas pu être pris en compte lors de l'inscription, de nombreux recours ont dû être traités, permettant de corriger des erreurs ou de tenir compte de problèmes spécifiques ayant débouchés sur les réductions injustifiées (grêle, labour des parcelles en raison de problèmes agronomiques majeurs, etc.).

Au final, si la production 2016 atteint les quantités attribuées

(74'000 t), les 8'000 t stockées pourront alors être commercialisées, permettant d'atteindre les 82'000 t souhaitées par les huileries.

La FSPC est convaincue qu'une gestion rigoureuse de l'offre permet d'offrir de bonnes conditions de prise en charge aux producteurs, même si certaines décisions sont difficiles à prendre.

Une gestion rigoureuse des quantités est nécessaire pour garantir des prix les plus hauts possibles.

Blé, récoltes 2015 et 2016 : aperçu

Les estimations de récolte constituent toujours un exercice difficile, mais nécessaire pour planifier les quantités, que ce soit pour la logistique des centres collecteurs ou pour la planification des mesures de gestion de l'offre (déclassement).

Estimations de récolte 2015

Le 23 juin 2015, swiss granum a publié la quatrième estimation des récoltes pour l'année en cours. Les surfaces de céréales panifiables diminuent de 1'350 ha par rapport à l'année dernière, alors que les surfaces de céréales fourragères (hors maïs grain) baissent à nouveau de 300 ha !

Au niveau des rendements et des récoltes, il n'était pas possible d'avoir un aperçu représentatif au moment de la rédaction de ce *Bulletin de marché*. Selon les premières informations à notre disposition, les rendements devraient être moyens à bon et la qualité au rendez-vous. Les quantités de céréales panifiables récoltées devraient permettre de couvrir la demande des meuniers pour nos céréales indigènes, sans manque ou excédent conséquent.

Autre élément positif pour la récolte 2015 : la contamination des céréales en mycotoxines devrait à

nouveau être très faible en raison des conditions météo.

Prix indicatifs 2015

En ce qui concerne les prix indicatifs des céréales panifiables, les partenaires de la filière ont réussi à s'entendre pour la « récolte 2015 ». Ces prix restent au même niveau que ceux de 2014, à savoir : Fr. 52.-/dt pour la classe Top, Fr. 50.-/dt pour la classe I et Fr. 49.-/dt pour la classe II. Malgré la pression des prix à l'importation, la filière céréalière s'engage ainsi pour une production et une transformation de céréales panifiables indigènes. Il est maintenant nécessaire d'attendre les résultats de la récolte pour obtenir des chiffres précis et fiables quant aux quantités et à la qualité.

Semis de l'automne 2015 : petits ajustements à faire

Selon les recommandations de semis de fenaco et IP-Suisse, seuls des petits ajustements seront nécessaires pour les semis de l'automne 2015.

Pour fenaco, il s'agit de donner la priorité aux variétés à haute qualité dans la classe Top et de faire une différenciation géographique dans la production. Ainsi, en raison de

critères qualitatifs et logistiques, la Suisse romande devrait se concentrer plutôt sur des variétés productives (classe II), alors que l'Est de la Suisse devrait augmenter les blés de classe Top. Globalement, la répartition des classes est la suivante : Top = 40 % ; I = 40 % et II = 20 %.

IP-Suisse vise une augmentation des classes TopQ, I et II et une légère diminution de la classe Top. L'objectif est une production de 50 % de blé Top et TopQ, 40 % de classe I et 10 % de classe II.

Dans tous les cas, en raison des besoins spécifiques des transformateurs, nous conseillons de suivre les recommandations des centres collecteurs, afin d'adapter le mieux possible l'offre à la demande.

Nous conseillons de suivre les recommandations des centres collecteurs, en raison des besoins spécifiques des transformateurs.

Commentaire : Prix indicatifs 2015 - un signal fort de la filière

En fixant des prix indicatifs pour les céréales panifiables 2015 au même niveau que ceux de 2014, la Commission « Marché Qualité Céréales » de swiss granum a donné un signal fort pour la commercialisation de la récolte 2015.

En effet, après la décision de la BNS de la mi-janvier et suite au manque de volonté du Conseil fédéral de modifier le niveau de protection à la frontière, le prix des importations de blé de qualité Top se situent aux alentours de Fr. 48.-/dt (Fr. 45.-/dt pour un blé correspondant à une classe II).

Avec un prix indicatif 2015 à Fr. 52.-/dt, le signal donné en faveur d'une production et d'une transformation de céréales suisses est positif et fort : les membres de

swiss granum, en abandonnant le parallélisme entre prix à l'importation et prix indigènes, s'engagent à promouvoir les céréales suisses en répartissant la plus-value sur tous les échelons de la filière (céréales, farine, pain).

Les prix indicatifs ne correspondent pas forcément au prix payés aux producteurs. Mais les centres collecteurs, les commerçants et les acheteurs ont un niveau de prix défini, ce qu'il ne faut pas sous-estimer. Après la première étape des prix indicatifs, la FSPC s'engagera maintenant pour que ces prix soient atteints et que nous puissions, dans le Bulletin de marché de juillet 2016, vous présenter des résultats encourageants.

Fritz Glauser, Président



« La branche s'engage à promouvoir les céréales suisses en répartissant la plus-value sur tous les échelons de la filière. »



Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Bern
Téléphone : +41 31 381 72 03
Télécopie : +41 31 381 72 04
Messagerie : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications:

Le prochain bulletin de marché, prévu pour l'automne 2015, abordera principalement des thèmes autour des oléagineux.

S'il y a un dossier qui vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !